

COMPTE-RENDU

Affiché le : 2 juin 2016

PRESENTS : Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Gaëtan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT - Jean-Louis PERRARD - Emmanuelle VINCENT

ABSENT : Alexandre PATIN

CASERNES DES POMPIERS

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet de construction, la répartition et l'échéancier du financement d'un centre unique dénommé « CIS Les Combes » aux Selmembers.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet de réhabilitation et l'extension du poste avancé sur la commune des Moussières.

ENTRETIEN DES BORNES INCENDIE

Jusque fin 2016, le SDIS est en charge de l'entretien des bornes incendie.

A partir de 2017, la Communauté de Communes Haut Jura - Saint Claude prendrait le relai (études des offres d'appareillage en cours).

TRAVAUX EGLISE

Les travaux ont déjà commencé.

Les ouvriers travailleront du lundi au jeudi, 10h par jour.

MARCHE DENEIGEMENT

Un appel à la concurrence a été fait depuis le 24 mai pour le déneigement des voies communales, en deux lots : Etrave (lot 1) et Turbine (lot 2). Les dossiers sont à retirer en mairie jusqu'au jeudi 2 juin à 16h, et sont à déposer au plus tard le lundi 20 juin à 12h.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La Communauté de Communes Haut Jura - Saint Claude souhaitait que la commission communale des impôts directs se réunisse dans toutes les communes. Le Service des Impôts des Particuliers (SIP) ne sera disponible qu'en 2017 pour venir chapeauter cette commission.

COMPTEURS ERDF

A l'unanimité, le Conseil municipal refuse l'installation des compteurs Linky sur la commune à cause des risques (sanitaires, économiques, techniques, écologiques et sécuritaires) que cela engendre.

MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'ETE DE 2024

A 2 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions, le Conseil municipal s'est exprimé sur cette motion de soutien.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil remercie les bénévoles qui se chargent du fleurissement de la commune.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les Maires des communes alentours sur la question des Communes Nouvelles. A ce jour, rien n'a été conclu.

La Communauté de Communes Haut Jura - Saint Claude, qui a la compétence « habitat » (loi ALUR) reprend la procédure concernant la « Maison Bergmann ».

Dix jeunes de la commune ont demandé la « carte jeunes ». Les inscriptions sont closes.

La question d'un reportage en été de la commune par JuraWebTV est à la réflexion.